

## PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR L'ANNEE 1996

Après avoir décrit dans une première partie le cadre général d'intervention et la méthode de travail d'AFRISTAT d'une part et ses tâches prioritaires d'autre part, ce document propose un certain nombre d'activités à entreprendre au cours de l'année 1996.

Ces activités sont regroupées en deux catégories. Les activités d'ordre institutionnel et administratif sont présentées dans la deuxième partie du document tandis que, les activités techniques figurent dans la troisième partie.

### 1. Cadre général d'intervention, méthode de travail et tâches prioritaires d'AFRISTAT.

AFRISTAT vise à restaurer la capacité de production à long terme de l'information économique et sociale dans les Etats membres.

C'est un outil d'appui à l'intégration régionale dans les domaines de la statistique et de l'analyse macro-économique. Il intervient en appui des services nationaux de statistique dont les missions sont :

- \* produire des informations,
- \* coordonner les systèmes nationaux d'information statistique,
- \* diffuser les résultats,
- \* assurer la formation continue des cadres.

Il intégrera dans sa démarche un objectif de coordination et d'harmonisation des concepts, normes, méthodes et sources.

Son action tiendra compte de :

- \* la pénurie d'experts et de ressources matérielles,
- \* la demande pressante des bailleurs de fonds pour avoir des informations rapides,
- \* la faiblesse du cadre institutionnel des services nationaux de statistique.

En conséquence, **la méthode de travail** proposée pour chaque expert (et de façon générale pour AFRISTAT) est la suivante :

1. Identifier et mobiliser l'expérience et le savoir faire (concepts, méthodes, outils) accumulés par les experts et organismes internationaux.
2. Faire l'inventaire des méthodes et sources utilisées par les services nationaux de statistique des Etats membres.
3. "Auditer" les résultats, assurer les comparaisons, diffuser l'information, les sous-produits attendus de cette activité étant de sortir les statisticiens nationaux de leur isolement et d'assurer une plus grande cohérence et une meilleure fiabilité à l'information produite.
4. Organiser des groupes de travail d'experts nationaux des Etats membres, permettant :

- \* d'harmoniser et de promouvoir concepts, normes, méthodes, sources et résultats,
  - \* de définir et d'élaborer des outils pertinents et cohérents.
5. Aider à la mise en place des outils permettant notamment de répondre aux besoins d'information des décideurs nationaux.

Cette démarche générale se mettra en place dans le cadre d'un programme définissant :

- \* les domaines prioritaires,
- \* les modalités d'intervention (missions d'appui, réunions d'experts, etc.)
- \* les échéances de travail,
- \* les produits attendus.

A titre d'exemple, partant d'un cadre de comptabilité nationale minimum, on pourrait définir des secteurs d'information prioritaires, en déduire les sources (administratives ou enquêtes) à mobiliser et sur lesquelles chaque expert pourrait appliquer la méthode préconisée.

Les tâches prioritaires d'AFRISTAT ont été définies à l'issue des deux réunions sous-régionales de présentation qui ont été organisées en février et mars 1992 respectivement à Yaoundé et Dakar en présence des Ministres chargés de la statistique et des Directeurs des services nationaux de statistique ainsi que des représentants des banques centrales des Etats membres.

C'est ainsi qu'au cours de ses premières années de fonctionnement, AFRISTAT devrait se consacrer aux tâches prioritaires suivantes :

- \* **L'élaboration, le développement et la diffusion d'outils nécessaires à la mise en place d'une capacité de production durable** : concepts et méthodes de la comptabilité nationale, nomenclatures, méthodes de collecte et de traitement des données.
- \* Par ailleurs, dans les Etats membres où cela s'avérerait nécessaire, un appui sera donné pour l'élaboration d'un cadre institutionnel adéquat pour le développement et la planification des activités statistiques.
- \* **L'appui à la production et à la synthèse statistiques** : prix à la consommation, comptes nationaux, enquêtes auprès des ménages...
- \* Le projet d'amélioration et d'harmonisation des prix dans les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qui a démarré en septembre 1994 avec l'appui technique et financier de la France et de l'Union Européenne et la participation d'AFRISTAT constitue un bon exemple de coopération nord-sud et surtout sud-sud que l'Observatoire veut promouvoir.
- \* **La promotion d'une meilleure utilisation de cette production** : éléments de synthèse pour le cadrage macro-économique, indicateurs de court terme pour le suivi rapproché de l'économie, appui à la diffusion de l'information économique et sociale disponible.

- \* **La formation permanente du personnel des services statistiques.**

## **2. Activités d'ordre institutionnel et administratif**

Pour parachever l'édifice institutionnel et administratif d'AFRISTAT les activités suivantes doivent être réalisées en 1996 :

- \* achèvement de l'implantation physique d'AFRISTAT,
- \* suivi des procédures de ratification du traité,
- \* négociations avec les bailleurs de fonds autres que la France et révision éventuelle du schéma de financement à la lumière des résultats de ces négociations,
- \* mise en place du Fonds "AFRISTAT" et signature de la convention de gestion à passer entre la Caisse Française de Développement (CFD) d'une part, les Etats membres, la France et les autres bailleurs éventuels,
- \* suivi du versement par les Etats membres de leur quote-part au capital du Fonds,
- \* lancement de la procédure de recrutement du Directeur Général Adjoint et des experts dans les conditions prévues respectivement aux articles 33 et 38 du traité et dans la limite des crédits disponibles,
- \* recrutement du personnel local dans la limite des crédits disponibles,
- \* préparation de la première réunion du Conseil Scientifique,
- \* examen avec le Ministère de la Coopération de la procédure de recrutement d'assistants techniques,
- \* organisation de la première réunion du Conseil des Ministres d'AFRISTAT,
- \* rédaction des textes complétant le traité : règlements intérieurs du Conseil des Ministres, du Comité de direction et du Conseil Scientifique, statuts du personnel et règlement financier,
- \* préparation de la deuxième réunion du Comité de direction et de la première réunion du Conseil Scientifique.

## **3. Activités d'ordre technique**

Le programme de travail proposé prend en compte les disponibilités en personnel prévues pour l'année 1996 (le directeur général, un assistant technique statisticien des prix, un assistant technique comptable national (6 mois), un expert africain comptable national (6 mois) et un assistant technique statisticien d'entreprises (6 mois).

Les principales activités suivantes seront menées :

- \* enquête auprès des directions des INS pour connaître l'état du dispositif statistique national (les thèmes suivants seraient abordés: une description du dispositif statistique national, la production du système statistique, les projets du dispositif statistique, le partage des expériences par la description des méthodes pratiques généralisables à l'ensemble des pays membres),
- \* mise en place d'une documentation comprenant d'une part l'ensemble des publications récentes des INS et des institutions et organismes internationaux ainsi que l'ensemble des données statistiques sur les Etats membres disponibles dans les archives et d'autre part les publications méthodologiques disponibles,
- \* au niveau des statistiques de prix :
  - participation à l'ensemble des activités du projet "Harmonisation des indices de prix dans les pays de l'UEMOA",
  - mise en oeuvre dans les pays d'Afrique Centrale d'un projet semblable à celui réalisé dans les pays de l'UEMOA,
- \* au niveau des la comptabilité nationale :
  - dresser l'inventaire des méthodologies d'élaboration des comptes nationaux utilisées par les instituts nationaux de statistique,
  - proposer des méthodes d'élaboration de comptes provisoires et de comptes prévisionnels,
  - participer à la prise en compte par les INS de la révision IV du SCN et rechercher des modalités concrètes applicables par l'ensemble des pays membres,
  - suivre du projet ERE-TES et vérifier s'il peut devenir un mode unifiant d'élaboration des comptes nationaux pour l'ensemble des pays membres,

\* au niveau du secteur informel :

- organisation conjointe avec le groupement d'intérêt scientifique DIAL (Développement des Investigations sur l'Ajustement à Long terme) et EUROSTAT un séminaire sur les statistiques du secteur informel dans les pays d'Afrique Subsaharienne et de l'Océan Indien,
- proposer des méthodes pour une meilleure intégration du secteur informel dans les comptes nationaux.

au niveau des statistiques des entreprises

- dresser l'inventaire des méthodes et sources utilisées par les instituts nationaux de statistique,
- proposer des méthodes concrètes applicables à l'ensemble des pays membres pour la définition d'un répertoire d'entreprises et pour le suivi de l'activité économique des entreprises.